



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER CENTRE (GAQ CENTRE)

Date : 5 novembre 2019 à 20h30 à la salle Jean-Jaurès

Élus animateurs : Fabrice ROUSSEL, Maire, Laurent BREZAC, Coordonnateur Quartier Centre, Claude LEFORT, Adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements,

80 habitants participant

Support de la réunion : diaporama joint au compte-rendu

PREMIÈRE PARTIE / SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Intervenants : représentants de la Commission Biodiversité :

- Joseph VIOLAIN, Solidarité Ecologie
- Renée COMSA, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

En synthèse :

- Besoin exprimé par des associations environnementales d'améliorer, de mutualiser les connaissances sur la biodiversité chapelaine pour notamment peser sur les politiques publiques des collectivités locales et approfondir les sujets (élaboration du PLU-m, aménagement foncier)
- Enjeu fort de protection et de restauration de la biodiversité qui est aujourd'hui très menacée
- Pour y répondre, création d'une commission extra-municipale Biodiversité en juin 2019 qui regroupe des élus et 9 associations locales
- Plusieurs objectifs sont visés : repérer les espaces sensibles et riches en biodiversité, sensibiliser les habitants et les professionnels, donner un avis sur les projets d'aménagements, protéger les zones remarquables, engager des mesures d'entretien et de restauration naturelles
- Exposé des représentants de la commission sur ce qu'est la biodiversité et sur la manière de la préserver et de la restaurer. **Le but était de sensibiliser les habitants présents et de les inviter à observer leur environnement et à repérer les zones riches en biodiversité.**

Proposition notamment de repérer les oiseaux du bocage (alouette des champs et rossignol) et les hirondelles

- Invitation à participer aux groupes de travail mis en place :
 - arbre en ville ou comment préserver leur place
 - Vallée du Gesvres et zones humides, accompagnement de l'étude en cours

- entretien des voiries et des bords de route dont la période et les méthodes sont importantes pour la biodiversité
 - identification/inventaire de la biodiversité
 - communication ou comment sensibiliser et informer le grand public
- Contact de la commission via l'adresse mail : **biodiversite@lachapellesurerdre.fr**

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Qu'en est-il des pigeons ?</i>	Ce n'est pas une espèce en voie de disparition
<i>Le nouveau PLU-m prévoit la densification des espaces urbains : comment concilier la densification d'un bourg avec la préservation de la biodiversité ?</i>	Il est possible de concevoir des aménagements d'espaces où la nature en ville est prise en compte. Toutefois, les aménageurs ne sont pas forcément dans cette logique, la vigilance est donc de mise. Les particuliers doivent aussi veiller au choix des essences car aujourd'hui il y a beaucoup d'essences exotiques.
<i>Les lieux chapelains riches en biodiversité sont-ils répertoriés ?</i>	Non, beaucoup de zones ont été identifiées notamment par la LPO mais il en reste beaucoup et c'est justement le but de la commission
<i>Qu'en est-il de la Vallée du Gesvre et du site de la Verrière ?</i>	Cet espace a changé et a connu une perte de biodiversité mais il en reste. Les boisements de rive sont menacés car le site est fréquenté mais le travail sur l'aménagement des chemins permettra de rétablir l'équilibre. Une étude de Nantes Métropole est en cours sur la renaturation de la Vallée du Gesvres dont la commission biodiversité est partie prenante
<i>Les antennes-relais sont-elles bénéfiques pour la biodiversité ?</i>	Pas d'avis sur la question
<i>Il est indispensable d'intégrer la question de la biodiversité à tout projet d'urbanisme, trop d'espaces ont déjà été supprimés sans retour en arrière possible</i>	C'est un des buts de la commission que de pouvoir donner un avis sur ces projets
<i>La commission pourrait donner un avis sur les immeubles, notamment sur leur végétalisation</i>	La végétalisation est intéressante plus pour l'eau que pour la biodiversité mais la commission a aussi vocation à s'y intéresser

DEUXIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DU QUARTIER

Intervenants : élus de la Ville et représentant technique du Pôle de proximité Erdre et Cens de Nantes Métropole :

- Laurent BREZAC, élu coordonateur du GAQ Centre
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à

la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

- Fabrice ROUSSEL, Maire de La Chapelle sur Erdre

- Manuel LEGEAI, Responsable des services techniques du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole

1/ AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

- Les projets présentés ici sont des projets de rénovation de trottoirs 2019 dont la réalisation a été décalée à 2020

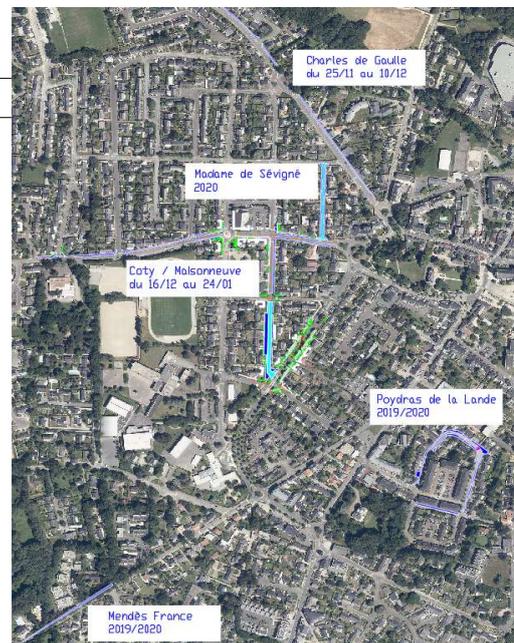
- 4 projets :

*Rue Charles de Gaulle

*Rue Madame de Sévigné

*Rue Coty/Maisonneuve : à revoir avec Claude Lefort

*Rue Poydras de la Lande



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Le trottoir Rue des Cèdres sera-t-il rénové en 2020 ?</i>	Oui c'est bien prévu
<i>Attention à apporter par les entreprises qui bitument les trottoirs de ne pas recouvrir les plaques de téléphone (cas rue des Cèdres)</i>	La remarque est notée
<i>Des aménagements ont été faits rue Mendès France mais après, rue de Mazaire, il n'y a rien</i>	Les projets évoqués ici sont des projets de rénovation, pas de création. Dans ce cas, leur programmation peut être étudiée si la Mairie le souhaite
<i>Comment sont programmés les travaux de rénovation ?</i>	Les chaussées sont notées de A à E, sur des tronçons de voie situés entre carrefours. La notation et l'importance de la voie permettent de déterminer la priorisation des travaux. En complément de ces facteurs techniques, il est veillé à une cohérence sur l'ensemble de la commune. Si des travaux ont lieu sur une chaussée, les trottoirs peuvent être inclus. Il n'y aura pas de travaux seulement sur des trottoirs sauf à réserver des crédits spécifiques comme c'est le cas à La Chapelle sur Erdre
<i>Avenue des Noieries : proposition d'équiper les potelets de bandes réfléchissantes au niveau des traversées piétonnes et de faire un fléchage au niveau du triangle (au niveau</i>	Ce triangle a vocation à contraindre les automobilistes à ralentir et à contourner la bande STOP pour la droite. L'ilôt semble remplir son usage. Un panneau

de la rue Coty)	complémentaire n'apparaît pas nécessaire ; de plus il peut entraîner un obstacle dangereux pour les deux roues.
<i>Rue du Plessis :</i> - à défaut de rénover les trottoirs dans l'immédiat, est-il possible de remblayer pour plus de sécurité ? - à terme, besoin de rénovation pour faciliter l'accessibilité des seniors, des poussettes, des personnes à mobilité réduite	- Le Pôle a noté cette demande et procédera à ces travaux en propre (intervention sur de petites rénovations sur de petits tronçons) - la rénovation totale peut être envisagée dans le cadre d'un programme d'investissement pour un traitement plus global sur cet axe, notamment pour apaiser la vitesse. L'étude est en cours

2/ AMÉNAGEMENT RUE CHARLES DE GAULLE

- Mise en place de coussins berlinois pour diminuer la vitesse et sécuriser la traversée piétonne
- Des mesures de vitesse seront réalisées pour en évaluer les effets
- Aménagement réalisé à la demande des représentants des parents d'élèves et des riverains



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Ces aménagements sont sources de secousses pour les automobilistes</i>	Les ralentisseurs sont normalisés et au-delà de 30 km/h, ils provoquent des secousses. C'est bien leur but que de ralentir la vitesse
<i>Pourquoi n'ont-ils pas été installés à l'entrée de l'agglomération ?</i>	L'objectif était de sécuriser la traversée piétonne, notamment des scolaires (proximité école Beusoleil et collège La Coutancière) Il s'agit d'une réponse à l'insécurité routière et à des problèmes de comportement. Chacun doit être vigilant.
<i>Il est mentionné que l'aménagement convient très bien à la demande</i>	

3/ EXPÉRIMENTATION GIRATOIRE DE L'AULNAY

- L'objectif était d'étudier l'insertion des véhicules de la rue des Réfractaires au STO sur le giratoire de l'Aulnay
- L'emprise de voie a été réduite et les entrées du giratoire ont été pincées ; des mesures de vitesse ont également été réalisées
- Une réduction de la vitesse est constatée et les difficultés d'insertion ne sont pas relevées, le temps d'attente les plus longs étant de 35 à 56 secondes sur une courte période critique

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Quid des bouchons générés ?</i>	Si on réduit la vitesse à l'entrée du giratoire, une remontée de file se produit à l'heure de pointe. Toutefois, l'objectif est bien de sécuriser et de faciliter le trafic de tous, qu'il soit local ou de transit
<i>Il faut aussi tenir compte des urbanisations futures qui risquent d'accroître le problème</i>	
<i>A quand les travaux ?</i>	Ils ne sont pas prévus pour le moment, l'idée était d'abord de faire ce retour d'expérience. Le Pôle va maintenant proposer des solutions d'aménagement techniques

4/ DISPOSITIF D'ECO-MOBILITE SCOLAIRE BLANCHETIERE

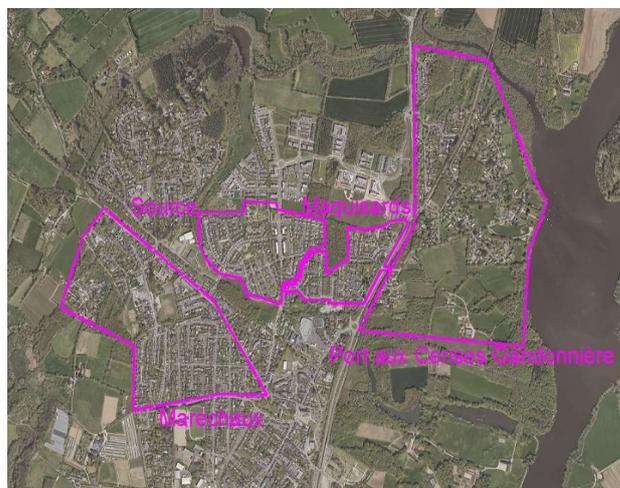
- Lancement, en septembre 2019, d'une démarche pour favoriser la venue à pied ou à vélo à l'école de la Blanchetière : diagnostic technique et enquête auprès des parents d'élèves pour connaître leurs pratiques et leurs attentes
- Cela donnera lieu à des aménagements et/ou à des actions de sensibilisation
- Les riverains seront également associés à la réflexion
- Des mesures de vitesse ont été faites qui confirment que la voie fréquentée ; néanmoins le taux d'infraction est trop élevé notamment dans la première partie de la voie.

QUESTIONS/REMARQUES

Il est fait le constat de vitesse excessive aux heures d'entrée et de sortie d'école et du manque de stationnement aux abords de l'école

5/ VILLE APAISÉE

- Après les trois secteurs Ville Apaisée réalisés (Centre, Gesvrine et Bouffay), déploiement à venir sur le quartier des Maréchaux ; un travail de concertation sera mené spécifiquement pour le quartier
- Suivront, les quartiers du Port aux Cerises et Gandonnière, Maquisards et La Source



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Inefficacité du plateau Rue Mendès France : plus de vitesse et de nuisances (par rapport à l'aménagement précédent)</i>	Des mesures de vitesse ont été réalisées : 84 % des véhicules roulent entre 30 et 50 km/h Le changement d'implantation et le choix du plateau plus long ont été faits pour marquer l'entrée de la zone 30 et pour éviter la reprise de vitesse.
<i>Quels sont les résultats des comptages de vitesse rue Mendès France (au niveau des virages)</i>	Les résultats ne sont pas encore connus
<i>Il est suggéré de peindre un zone 30 au sol au milieu de la rue des Champs Blancs et rue Mozart pour effectuer des rappels</i>	Cette demande est prise en compte

6/ AMÉNAGEMENT DU RESTAURANT SOLIDAIRE

- Construction d'un nouveau restaurant solidaire, outil de travail pour l'association d'insertion Solidarité Emploi
- Réflexion en cours pour aménager l'espace à l'arrière de la Maison de la Solidarité en un lieu de vie pour les habitants



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Le garage à gauche de la Maison de la Solidarité ne pourrait-il pas être réaménagé pour permettre une entrée plus accessible au restaurant et aux jardins ?</i>	Il sert actuellement de stockage pour l'association Solidarité Emploi. C'est effectivement à étudier
--	--

7/ AMÉNAGEMENT DU SITE DE FRANCE BOISSONS

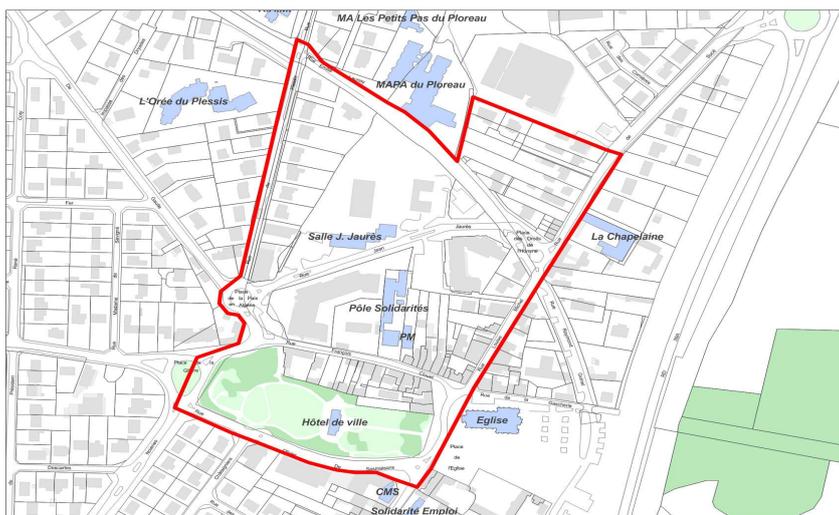
- Le site appartient à la SNCF qui a lancé la consultation pour retenir un aménageur
- Une orientation d'aménagement a été définie pour ce site qui a vocation à accueillir des bureaux, des commerces et des logements
- Une concertation sur le projet aura lieu au 2nd semestre 2020

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Deux ateliers de concertation ont été menés sur cette opération mais rien n'a été pris en compte, notamment le besoin en salles polyvalentes</i>	La demande n'a pas été évacuée, la concertation va d'ailleurs se poursuivre avec l'aménageur Il y avait des demandes fortes sur la densification, sur le stationnement, sur l'entrée, demandes qui ont été prises en
---	---

	compte
<i>Quid des parkings ? Extension de celui du tram-train ?</i>	Cela fait partie du projet pour se donner des marges de manœuvre
<i>Le mode de concertation sur ce projet majeur est déploré, les habitants n'étant de nouveau associés à la concertation qu'après la remise des projets architecturaux. Un atelier permanent et une concertation en amont aurait été souhaitée</i>	Le choix de l'aménageur était nécessaire pour avancer dans le projet mais les propositions seront faites en continuité avec ce qui a été vu en atelier
<i>Il est regretté que les habitants ne soient pas assez associés en amont des projets d'urbanisme de manière générale et qu'ils soient mis devant le fait accompli (cas Maquisards, Perrières)</i>	S'agissant de Maquisards, le projet déposé par un promoteur a été fait sans concertation ; il sera refusé car il ne répond pas aux règles du PLU-m en vigueur Pour les Perrières, des rencontres ont eu lieu pour que les avis puissent être exprimés. L'opérateur retravaille le projet en fonction et une nouvelle réunion de riverains sera organisée

8/ ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT ÎLOT CLOUET JAURÈS



- lancement d'une étude pour requalifier le périmètre ci-contre en travaillant sur les déplacements, les logements, les commerces, la place de la nature en ville
- organisation d'un atelier citoyen composé d'une vingtaine de personnes
- restitution publique au printemps 2020

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Quels impacts et anticipation de l'évolution démographique de la commune ? Quelles réponses sur le stationnement, les équipements scolaires, les activités des jeunes ?</i>	Pour le stationnement, il est veillé à mettre en adéquation les besoins avec les projets de logement (1,5 place par logement) L'objectif est de placer ces projets à proximité des transports collectifs et des voies douces pour que ces modes de déplacement se développent Au niveau scolaire, une prospective est menée avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise qui permet de mettre en adéquation équipements et hausse des effectifs
--	--

<i>Souhait d'être informé des réflexions en cours sur l'îlot Clouet Jaurès</i>	La Ville veillera à associer les personnes intéressées
<i>Quid de l'histoire et du patrimoine à protéger de La Chapelle sur Erdre ?</i>	Cela n'est pas inclus dans la présente étude

TROISIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DE LA VILLE

1/ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STADE DE RUGBY BOURGOIN DECOMBE

- Projet d'aménagement du site en vue de moderniser les équipements de rugby et d'accueillir le siège de la ligue régionale
- Création sur le même site d'un boulodrome couvert
- Objectif d'accueillir une équipe en résidence lors de la Coupe du Monde de Rugby de 2023

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Est-ce qu'il y aura des emplacements de parking supplémentaires ?</i>	45 places supplémentaires seront créées sur l'espace public de la Ville. Un travail est en cours avec le collège pour permettre, lors des matchs et compétitions, aux bus et spectateurs de se garer sur le parking du collège et de venir vers le stade via un cheminement piéton et de moins encombrer la rue
<i>L'ancien site de la Boucherie Direct pourrait-il servir de parking ?</i>	Non car il y a un projet d'habitat sur ce terrain.

2/ PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE

- Mise aux normes de la déchetterie actuelle qui comprend un agrandissement
- Les négociations foncières sont en cours, ouverture prévisionnelle mi 2022

QUATRIÈME PARTIE / QUESTIONS DIVERSES

<i>Quel sera l'emplacement du réseau de chaleur bois ?</i>	Sur le site de Mazaire qui regroupe plusieurs équipements publics Les études techniques sont en cours
<i>Quel est le calendrier de réalisation de l'étude sur les nuisances sonores de la RD 39 ?</i>	Ce sujet est intégré à la programmation des études à réaliser sur la Ville. L'objectif est bien de voir quelle réponse technique est la plus appropriée pour répondre à la problématique
<i>Déploiement de la fibre optique</i>	A ce jour, 60 % des habitations sont couvertes, l'objectif étant d'atteindre les 100 % d'ici la fin 2020. Orange, qui assure le déploiement, a garanti un rythme de déploiement de 800 logements par trimestre. La difficulté pour la Ville est de suivre précisément le déploiement. Pour avoir des

	<p>informations, il est possible de consulter le site Internet d'Orange : https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique</p>
<i>Quid d'un projet Rue Charles de Gaulle sur la propriété Surget ?</i>	
<i>Qu'en est-il de l'implantation d'une antenne-relais à Launay ?</i>	<p>Une charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile a été signée avec les 24 communes de la métropole. Pour autant, il est difficile d'obtenir des informations de la part des opérateurs.</p> <p>Pour le projet en question, l'avis de l'inspecteur des sites est défavorable au motif qu'il est situé en site inscrit de la Vallée de l'Erdre</p>
<i>Rue des Buissons : les pointillés pour tourner ont disparu</i>	
<i>Est-ce que des réunions sur la sécurité peuvent être organisées ?</i>	<p>Des réunions ont déjà été organisées, avec l'association Cap 5 sur 5 notamment. Il est possible d'en prévoir avec le nouveau capitaine de gendarmerie.</p> <p>Il est fait mention d'un dispositif de participation citoyenne qui nécessite la signature d'une convention avec la Mairie et la Préfecture</p>
<i>Rue Mendès France (au niveau des virages) : pas de trottoir, pas d'éclairage public alors qu'à cet endroit, la vitesse est excessive</i>	<p>Pas d'aménagement prévu, il s'agit d'une sortie d'agglomération</p>
<i>Rue Hervé Le Guyader : pourquoi un panneau 30 km/h a-t-il été installé après les deux ronds-points de la Mongendrière et non pas avant (en allant vers le centre-ville) ?</i>	<p>C'est à revoir</p>
<i>Quel devenir du stade Robert-Ménard suite au projet Bourgoin-Decombe ?</i>	<p>Il n'y a pas de projet prévu. Pour contribuer aux solutions du problème de ruissellement important pendant les pluies d'orage, un bassin de rétention est envisagé dans le cadre de l'étude hydraulique du bassin du Grenouillis</p>
<i>Rue Mongendrière : face au parking de la clinique vétérinaire, l'espace trottoir est en très nette surlargeur. A faire consolider</i>	<p>La demande est notée</p>

INFORMATIONS PRATIQUES

Élus référents :

- Laurent BREZAC, élu coordonnateur du GAQ Centre
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

Contacts techniques :

Contacts Ville

Mission Agenda 21 : en charge du développement durable et de la démocratie participative

A contacter pour toute questions/propositions pour les réunions de quartiers

Tél : 02 51 81 87 87

Mail : agenda21@lachapellesurordre.fr

Direction du Cadre de Vie et des Solidarités : en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des espaces publics, du patrimoine immobilier de la Ville, des affaires foncières, de la proximité et des solidarités

A contacter pour toute question sur le cadre de vie

Tél : 02 51 81 87 16

Mail : svpdcvs@lachapellesurordre.fr

Contacts Nantes Métropole

Nantes Métropole – pôle Erdre et Cens : interlocuteur de proximité de Nantes Métropole, en charge de la propreté, de la voirie, de l'éclairage public, du développement urbain

A contacter pour toute question sur les déchets, la voirie, l'éclairage

Tél : 02 51 83 65 00

Mail : pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr

Diffusion du compte-rendu

Les compte-rendus des réunions de quartier sont disponibles :

- sur le site de la Ville
- sur demande auprès de la Mission Agenda 21
- dans les bureaux des Impressionnistes, à la direction de l'animation « Espace Familles Pierre de Rosa » ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale

Évaluation

Lors de chaque GAQ, nous vous invitons à remplir des **fiches évaluation** afin de recueillir votre avis sur l'organisation de la réunion, vos impressions, votre satisfaction.

Elles permettent de nous améliorer dans l'organisation de ces temps d'échanges et de répondre précisément à vos interrogations.

Vous pouvez télécharger la fiche d'évaluation sur le site de la Ville

Si vous souhaitez **proposer des thèmes, des sujets** pour animer ces temps d'échanges, vous êtes invités à contacter la Mission Agenda 21 (contact ci-dessus).

Nous vous rappelons que les réunions de quartier visent à traiter de sujets d'ordre collectif et d'intérêt général.

Pour toute question particulière ou individuelle, merci de vous rapprocher de la Direction du Cadre de Vie (contact ci-dessus)